

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

INDULGENCE DE LA PORTIONCULE, 2 août.—
MANDEMENT DE MGR L'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC promulguant l'Encyclique *Humanum genus* — CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE : visites de la Cathédrale, de l'église des Stigmates, de N.-D. des Anges ; mort de M. le curé Demers ; mort de M. l'abbé Levesque ; la fête de St-Vincent de Paul aux Frères de la Charité et à St-Vincent ; bénédiction



SOMMAIRE

de la statue du Sacré-Cœur au Cap-Rouge ; nouveaux docteurs en St-Thomas ; un docteur en droit canonique ; grande fête à l'église Sainte-Anne de la Pointe-au-Père.— BIBLIOGRAPHIE, *Souvenirs d'un voyage en Terre-Sainte* par M. l'abbé J. M. Emard.— DISCOURS DE M. L'ABBÉ COLIN AU CONGRÈS NATIONAL, suite et fin.— LES PRIÈRES DE L'ENFANCE.—Décès.

LE NUMÉRO
2 cents

PREIX DE L'ABONNEMENT
Une piastre par an payable d'avance,

LE NUMÉRO
2 cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD, CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSÈBE SÉNÉCAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY.

BUREAUX : No, 20 rue Saint-Vincent
MONTREAL.

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES

Dimanche,	27	Juillet — Sainte-Marthe.
Mardi,	29	“ — Bienheureux Alphonse.
Jeudi,	31	“ — Saint-Isidore.
Samedi,	2	Août — Saint-Gabriel, à Montréal.

FÊTES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE, 27 Juillet — 8e Dimanche après la Pentecôte—Solennité de **Sainte-Anne**.—Ornements blancs.

Lundi, 28 Juillet — SS. Nazaire et C. MM., semi-double, orn. rouges.

Mardi, 29 “ — Sainte Marthe, V., semi-double, ornements blancs.

Mercredi, 30 “ — de l'Octave de St-Jacques, semi-double, orn. rouges.

Jeudi, 31 “ — Saint-Ignace, C., double, ornements blancs.

Vendredi, 1er Août — Octave de Saint Jacques, double, ornements rouges.

Samedi, 2 “ — Octave de Sainte-Anne, double, ornements blancs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

CATHÉDRALE mercredi, 30.—Grand'Messe à 7 h. pour les bienfaiteurs de l'Evêché ; samedi, 2 août, Indulgence de la Portioncule.

Dimanche, 27 Juillet.—Solennité des Titulaires des Eglises paroissiales de Sainte Marie-Madeleine à Rigaud ; Saint-Jacques à Montréal ; Saint-Jacques de l'Achigan ; Sainte-Anne à Montréal ; Sainte-Anne à Varennes ; Sainte-Anne-au-bout-de-l'Île ; Sainte-Anne-des-Plaines.

L'INDULGENCE DE LA PORTIONCULE.

2 AOUT.

C'était au mois d'octobre 1221, St. François d'Assise était de retour de ses longues et fructueuses courses apostoliques et se trouvait dans son cher couvent de Notre-Dame-des-Anges. Une nuit, pendant qu'il répandait des larmes sur l'ingratitude et l'aveuglement des pécheurs, un ange lui apparut et lui dit : " François, va à l'Église, Jésus-Christ et sa Sainte Mère t'y appellent et t'attendent."

Le saint se rend aussitôt dans l'église Sainte-Marie-des-Anges : le Sauveur des hommes et sa Sainte Mère lui apparaissent au milieu d'une lumière éclatante. Jésus-Christ dit à son serviteur humblement prosterné et le visage contre terre :

" François, toi et les tiens, vous avez un grand zèle pour le salut des âmes ; demande-moi la faveur que tu désires pour la gloire de mon nom."

Notre Père très-saint, dit François, je supplie votre infinie bonté, quoique je ne sois qu'un misérable pécheur, d'accorder que tous les catholiques qui visiteront cette église reçoivent une indulgence plénière de tous leurs péchés après s'en être confessés à un prêtre, et je prie la bienheureuse Vierge votre Mère, l'Avocate du genre humain, d'intercéder pour m'obtenir cette grâce.

" Ce que tu demandes est grand, et tu recevras néanmoins des faveurs plus grandes encore. Je t'accorde celle-ci ; mais tu dois aller la demander à celui qui est établi mon vicaire sur la terre et à qui j'ai donné le pouvoir de lier et de délier."

François ne perdit pas de temps ; il se rendit auprès du pape Honorius III, qui se trouvait alors à Pérouse, et lui exposa l'objet de sa visite :

" Saint-Père, je souhaite ardemment que, sous le bon plaisir de Votre-Sainteté, ceux qui entreront dans l'église Sainte-Marie-des-Anges, contrits, confessés et absous par un prêtre, reçoivent une entière rémission de leurs péchés pour ce monde et pour l'autre, depuis leur baptême jusqu'au moment où ils y entreront.

—François, ce que vous me demandez est grand, répondit le pape ; la Cour romaine n'a pas coutume d'accorder semblable indulgence.

—Très-Saint-Père, reprit le saint, je ne vous le demande pas de moi-même, c'est Jésus-Christ qui m'a envoyé, je viens de sa part.

Le pape, connaissant la sainteté de François et les miracles par lesquels Dieu se plaisait à la manifester chaque jour, lui répondit :

" Je veux bien que vous l'ayez père François ; je veux bien que vous l'ayez ; oui, je veux bien que vous l'ayez."

Toutefois plusieurs cardinaux présents à cette audience, s'alarmèrent de cette promesse d'Honorius, et firent même quelques ob-

servations peu favorables à la demande de l'humble moine, mais le pontife resta fidèle à sa promesse.

“ Nous vous accordons l'indulgence que vous demandez, dit-il à François, mais pendant un jour naturel, depuis un soir, y comprenant la nuit, jusqu'au soir du lendemain.”

Le jour n'était point encore fixé. Une nuit du mois de janvier 1223, Saint François d'Assise, étant en prières dans sa cellule, se demanda s'il n'était pas imprudent de prolonger ainsi ses veilles, et s'il lui était permis d'exposer à ce point une santé aussi débile. Au même instant le saint reconnaît le tentateur, et se souvient du moyen employé par Saint Benoit pour le vaincre et le forcer à la retraite. Sortant aussitôt de sa cellule, il va dans le plus épais du bois, retire son habit, déchire son corps à travers les ronces et les épines, voit couler son sang de ces cuisantes plaies, et s'écrie :

“ Il vaut mieux pour moi, mille fois, endurer ces douleurs avec Jésus-Christ, que de suivre les conseils de l'ennemi qui me flatte.”

En ce moment une vive lumière remplit le bois : François s'arrête étonné, ravi... Les ronces étaient transformées en roses rouges, les épines étaient devenues des roses blanches. Pendant que notre saint admire ce prodige, plusieurs anges éclatants de blancheur et de gloire l'entourent, et l'un d'eux lui adresse les mêmes paroles qui lui furent portées du ciel deux ans auparavant : “ François allez à l'église, Jésus-Christ vous y attend avec sa Sainte Mère.”

En même temps il se voit miraculeusement revêtir d'un habit blanc et, suivant l'inspiration qui le presse, il cueille douze roses rouges et douze roses blanches et les porte à l'église. En y entrant, il se prosterna, et dit à haute voix.

“ Notre-Père très-saint, Seigneur du ciel et de la terre, Sauveur du genre humain, daignez, par votre grande miséricorde, déterminer le jour de l'indulgence que votre infinie bonté a bien voulu accorder à ce saint lieu.

— Je veux, lui répondit le Sauveur des hommes, que ce soit depuis le soir du jour où l'apôtre saint Pierre fut délivré de ses liens jusqu'au soir du lendemain.

— Seigneur très-saint, ajoute François, de quelle manière cette indulgence doit-elle être publiée ? Il peut se faire que l'on n'ajoute pas foi à ma parole.

— Va trouver mon vicaire sur la terre, lui dit Notre-Seigneur, fais-lui connaître ma volonté, présente-lui comme preuve quelques-unes de ces roses, et fais-toi accompagner par quelques-uns de tes frères, qui attesteront le fait ; car de leurs cellules ils ont tout entendu.”

Jésus-Christ ayant cessé de parler, les anges chantèrent l'hymne : *Te Deum laudamus*, et la vision disparut.

François prit trois roses de chaque couleur, en l'honneur des trois personnes de la très-sainte Trinité, et il choisit, dans la même pensée, trois de ses religieux pour l'accompagner à Rome, Bernard

de Quintavalle, Pierre de Catane et Angelo de Riëti ; dès le lendemain il se mettait en marche avec eux.

Arrivé à Rome, il se présente devant le souverain pontife, lui rend compte des merveilles qui se sont passées à Notre-Dame-des-Anges, et que ses trois frères déclarent avoir vues et entendues ; il lui offre ensuite les roses miraculeuses, conservées dans toute leur fraîcheur, malgré la longueur de la route.

“ Je crois ce que vous me dites, frère François, lui dit le pape ; de si belles roses en cette saison et par un hiver si rigoureux ne peuvent être naturelles, et leur fraîcheur et leur parfum, après une si longue marche, ne sont pas moins extraordinaires ; mais c'est une affaire grave, sur laquelle je dois consulter les cardinaux.”

Le lendemain, Honorius III réuissait son conseil et faisait paraître en sa présence le saint patriarche et ses trois religieux.

“ Parlez, dit-il à François, exposez votre demande.

— La volonté de Dieu, dit notre saint, est que tous ceux qui ayant le cœur contrit et humilié, s'étant confessés et ayant été absous par un prêtre, entreront dans l'église Sainte-Marie-des-Anges, au diocèse d'Assise, depuis les premières vêpres du premier jour d'août jusqu'aux vêpres du deuxième jour, obtiennent une entière rémission de tous les péchés qu'ils auront commis depuis leur baptême jusqu'à ce moment-là.”

Tous les Cardinaux se sentirent frappés de la sincérité de François, et convaincus de la vérité de la révélation qu'il avait reçue. Après une conférence, à laquelle notre saint n'assista point, l'indulgence fut confirmée par le pape.

Les évêques d'Assise, de Pérouse, de Lodi, de Spolète, de Toligno, de Nocera et de Gubbio, furent désignés pour la publier solennellement à Sainte-Marie-des-Anges, le 1er août de la même année 1223.

Depuis ce jour, tous les ans, le 2 août, les populations se portent en masse à la Portioncule, pour y gagner l'indulgence accordée par Jésus-Christ lui-même, bien que les souverains pontifes aient étendu à toutes les églises des religieux de Saint François le privilège attaché d'abord au seul Sanctuaire de Notre-Dame-des-Anges, dit de la Portioncule.

MANDEMENT DE MONSEIGNEUR E.-A. TASCHEREAU.
ARCHEVEQUE DE QUEBEC

PROMULGUANT UNE ENCYCLIQUE DU SOUVERAIN PONTIFE
CONTRE LA FRANC-MACONNERIE

Au Clergé Séculier et Régulier, et à tous les Fidèles de l'Archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

C'est de Rome, en la fête des bienheureux apôtres Pierre et Paul, après avoir eu le bonheur d'offrir le saint sacrifice sur leurs

tombeaux et de recevoir pour Nous et pour vous la bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ, que Nous vous adressons aujourd'hui la parole, Nos Très Chers Frères, pour promulguer une Encyclique sur un sujet des plus importants.

Depuis un siècle et demi les Souverains Pontifes, comme des sentinelles vigilantes placées sur les murs de la cité de Dieu, n'ont cessé de sonner l'alarme contre les sociétés secrètes, qui ne sont autre chose que l'armée de la cité du mal. Le 20 avril dernier, Notre Saint Père le Pape Léon XIII, fidèle à son devoir et aux traditions du Siège Apostolique, a exposé les très graves raisons pour lesquelles ces sociétés doivent être en horreur aux enfants de l'Eglise.

L'apôtre saint Paul (Eph. 5. 8.) recommande aux chrétiens de *vivre comme des enfants de lumière ; ut filii lucis ambulate*. Le secret profond et inviolable dont la franc-maçonnerie s'enveloppe est déjà par lui-même une preuve de la perversité de ses desseins, car le bien ne craint pas la lumière. Et cela est vrai même dans le cas où la promesse n'est pas confirmée par serment.

La franc-maçonnerie exige de ses adeptes une obéissance aveugle et absolue aux ordres de ses chefs, en sorte que ceux qui sont assez imprudents pour s'enrôler dans ses rangs, en deviennent les esclaves et courent le danger de perdre la vie en cas de désobéissance. C'est donc une folie que d'y entrer ; c'est un devoir d'en sortir au plus vite.

Elle fait profession de n'exclure de son sein aucune religion et de n'en reconnaître aucune ; l'enfant de l'Eglise qui entre dans cette société est donc exposé à entendre l'éloge et à prendre peu à peu l'habitude de cette indifférence religieuse qui offre plus de danger qu'une hostilité ouverte capable de provoquer des soupçons et des remords.

Cette indifférence n'est elle-même qu'un premier pas vers un abîme plus profond.

L'âme humaine, créée à l'image de Dieu et appelée à un bonheur parfait, ne peut se dispenser d'avoir une religion. L'indifférentisme l'incline à se faire une religion à son gré, selon les bornes étroites de son intelligence et surtout conforme aux vils penchants d'un cœur *enclin au mal dès sa jeunesse* (Gen. 8. 21.) par suite du péché originel. L'orgueil, *le commencement de tout péché, initium omnis peccati* (Eccl. 10. 15.) comme nous le dit l'Esprit Saint, l'orgueil fait rejeter toute révélation divine ; la concupiscence abhorre toute morale qui la gêne et, sous prétexte de liberté, veut s'affranchir de toute loi divine et humaine. L'existence d'un Dieu infiniment saint et puissant ; la spiritualité et l'immortalité de l'âme ; la sainteté et l'indissolubilité du mariage ; les droits les plus évidents de l'Eglise ; les principes fondamentaux de la famille et de la société ; tout est méconnu, nié, foulé aux pieds et il ne reste plus aux passions les plus dangereuses d'autre frein que la crainte d'un

châtiment temporel, auquel les coupables ont toujours l'espoir et trop souvent la chance d'échapper.

Tel est, N. T. C. F., le tableau que l'Encyclique nous trace de ce *naturalisme* auquel arrivent par degrés les francs-maçons les plus avancés. Ce qui se passe aujourd'hui en Europe en est une preuve évidente.

Le Souverain Pontife reconnaît que parmi les francs-maçons il y en a un bon nombre qui n'en sont pas encore rendus à ce degré de perversité et qui reculeraient d'horreur s'ils connaissaient combien rigoureusement ces épouvantables conséquences découlent des principes fondamentaux de la franc-maçonnerie.

Ce qui les trompe et les aveugle c'est cette apparence séduisante de *l'union fraternelle* qu'elle propose et invoque comme étant le but unique et le fruit de l'association : ce sont ces *secours mutuels* que les membres se prêtent les uns aux autres quand ils se sont reconnus au moyen de signes mystérieux qu'ils croient à tort être *l'unique secret* de la société, tandis que les *vrais secrets* ne sont révélés qu'à ceux dont les principes anti-religieux et anti-sociaux sont parfaitement connus.

Mais, N. T. C. F., ne vous laissez pas prendre à ce piège si adroitement et si perfidement déguisé pour captiver des âmes sans défiance, dont les suffrages et les contributions servent à augmenter les forces et les ressources de chefs inconnus qui conspirent dans l'ombre pour renverser l'Eglise et bouleverser la société chrétienne. *Dieu est charité*, dit l'apôtre bien-aimé, (1 Jean. 4. 16.) *Deus caritas est* ; voilà pourquoi la franc-maçonnerie cherche à se couvrir du manteau de cette vertu sublime qui, comme Dieu, ne connaît pas d'acception de personne. Les sociétés secrètes se trahissent elles-mêmes en bornant leurs secours et leurs aumônes à leurs adeptes, quand toutefois il reste quelque ressource après ce qui a été employé à l'accomplissement de leurs œuvres de ténèbres.

Encore une fois, N. T. C. F., ne vous laissez pas prendre à ce piège si adroitement et si perfidement déguisé.

Obéissez à la loi de l'Eglise, qui, comme une tendre mère toujours inquiète sur les dangers que peuvent courir ses enfants, vous défend sous peine d'excommunication de vous enrôler dans les sociétés secrètes et ordonne à ceux qui ont eu cette imprudence et ce malheur, de s'en retirer au plus vite.

Dieu merci, le nombre des catholiques du Canada qui ont désobéi à l'Eglise en cette matière, est très petit. N'y en eût-il qu'un seul, le danger auquel se trouve exposé cette pauvre âme devrait nous faire verser des larmes avec des prières pour sa conversion : le même sentiment doit nous animer tous à prier aussi pour la conversion de ceux qui font véritablement l'œuvre de la franc-maçonnerie en accusant faussement leurs frères et même des membres du clergé d'être des adeptes des sociétés secrètes. Ces atroces calomnies propagées jusqu'en Europe et à Rome même, ne trompent que ceux qui ne connaissent pas combien les catho-

liques de notre province, et de l'archidiocèse en particulier, sont attachés à leur foi et fidèles à mettre en pratique l'enseignement de l'Eglise.

Au lieu de nous déchirer et de nous décrier ainsi sur des questions de nombres, soyons plutôt d'accord pour conjurer un danger commun.

La franc-maçonnerie cherche partout à enrôler les jeunes gens et les ouvriers, les uns par l'appât de la curiosité, les autres par l'espoir d'un secours dont nous avons signalé le véritable but. Dans la famille chrétienne et dans l'école il faut donc de bonne heure prémunir la jeunesse à quelque rang de la société qu'elle appartienne, contre ces tentatives dangereuses.

Du haut de la chaire et dans la direction des âmes, les pasteurs doivent rappeler aux fidèles les défenses de l'Eglise, les vérités attaquées par les sociétés secrètes et encourager les pieuses associations telles que les Congrégations et l'Archiconfrérie de la Sainte Vierge, la société de Saint Vincent de Paul, le Tiers Ordre de Saint François, le scapulaire, le saint rosaire, la communion réparatrice, l'apostolat de la prière et autres du même genre. Il sera bon de rappeler de temps en temps aux fidèles que selon notre premier concile, tenu en 1851, aucun confesseur ne peut absoudre les francs-maçons qui refusent ou négligent de renoncer à la franc-maçonnerie.

Une instruction donnée, le 10 mai dernier, par le Saint Office, en nous suggérant ces moyens, nous apprend que Notre Saint Père le Pape, voulant autant que possible favoriser la conversion des francs-maçons, accorde pendant un an à tous les confesseurs approuvés par l'Ordinaire le pouvoir d'absoudre des censures et de réconcilier à l'Eglise ceux qui étant sincèrement contrits de leur faute, abandonneraient la franc-maçonnerie. Prions afin que tous se montrent fidèles à la grâce qui leur est offerte et s'empres-sent d'en profiter.

Suivant cette même Instruction, le Souverain Pontife désire que dans cet espace de temps les fidèles soient appelés à faire une retraite ou au moins quelques jours d'exercices publics, où, tout en méditant pour leur propre compte les vérités éternelles, ils se feront un devoir de prier et de communier pour la conversion des catholiques enrôlés dans les sociétés secrètes et imploreront la protection du ciel sur l'Eglise et sur son Chef, aujourd'hui exposés à une si furieuse tempête.

Les écrivains catholiques rendront aussi un grand service à la cause commune en exposant les enseignements du Saint Siège, les périls que courent l'Eglise et la société chrétienne. Mais pour que leur travail soit béni de Dieu, il faut, comme le dit l'Instruction du Saint Office, qu'ils combattent sous la conduite de leurs évêques—*episcopis ducibus*.—Il faut qu'ils évitent toute exagération, toute accusation qui n'est propre qu'à affaiblir les forces catholiques en les divisant par d'amères récriminations et en suscitant

des discussions où la charité est sacrifiée sans aucun profit pour la cause commune.

Tous doivent se persuader que le meilleur moyen de ramener au bercail une pauvre brebis égarée n'est pas de monter sur les toits pour la décrier, mais d'avertir en toute charité et en toute confiance ceux que l'autorité et la grâce de leur ministère peuvent mettre en état de remédier au mal.

Bien coupables sont ceux qui accusent témérairement et qui font circuler la calomnie à l'aide d'un secret perfide que l'on reçoit et que l'on transmet sans remords.

Outre les sociétés *secrètes* proprement dites, dans lesquelles on conspire contre l'Église et l'État, avec promesse du secret, confirmée ou non par serment, il y en a d'autres qu'il faut éviter sous peine de péché grave. Ce sont celles où l'on exige un secret inviolable avec *promesse par serment* d'obéir absolument à des chefs que l'on ne connaît pas. Il faut aussi regarder comme dangereuses certaines sociétés dont la doctrine est suspecte et dont les chefs se conduisent de manière à inspirer une juste défiance. Elles sont quelquefois d'autant plus à redouter qu'elles se couvrent du voile d'une fin honnête qui peut en imposer facilement.

Les Pères du quatrième concile de Québec, dans leur pastorale du 14 mai 1868, vous ont déjà signalé ce danger.

“ Tenez-vous également éloignés de certaines autres sociétés, moins secrètes, il est vrai, mais encore trop dangereuses. Sous prétexte de protéger les pauvres ouvriers contre les riches et les puissants qui voudraient les opprimer, les chefs et les propagateurs de ces sociétés cherchent à s'élever et à s'enrichir aux dépens de ces mêmes ouvriers souvent trop crédules. Ils font sonner bien haut les beaux noms de *protection mutuelle* et de *charité*, pour tenir leurs adeptes dans une agitation continuelle et fomenter des troubles, des désordres et des injustices. De là résultent pour les pauvres ouvriers deux grands malheurs. D'abord ils s'exposent au danger de perdre leur foi, leurs mœurs et tout sentiment de probité et de justice en faisant société avec des inconnus qui se montrent malheureusement trop habiles à leur communiquer leur propre perversité. En second lieu, l'on a vu ici comme aux États-Unis, comme en Angleterre, comme en France et partout ailleurs, les tristes fruits de ces conspirations contre le repos public. Les pauvres ouvriers n'en ont retiré qu'une misère plus profonde, une ruine totale des industries qui les faisaient vivre; et quelquefois même, les rigueurs de la justice humaine sont venus y ajouter des châtimens exemplaires.

“ Croyez-le donc bien, N. T. C. F., lorsque vos pasteurs et vos confesseurs cherchent à vous détourner de ces sociétés, ils se montrent vos véritables et sincères amis; vous seriez bien aveugles si vous méprisiez leurs avis pour prêter l'oreille à des étrangers, à des inconnus qui vous flattent pour vous dépouiller,

“ et qui vous font de séduisantes promesses pour vous précipiter dans un abîme, d'où ils se garderont bien de vous aider à sortir.”

A ces causes et le saint nom de Dieu invoqué, Nous réglons et ordonnons ce qui suit :

10. Le présent mandement sera lu le premier dimanche après sa réception, dans toutes les églises et chapelles de paroisses et de missions où se fait l'office public ;

20. A la suite de ce mandement on lira au prône en une ou plusieurs fois l'Encyclique du 20 Avril dernier ;

30. Chacunes de ces lectures partielles sera suivie de la récitation publique de trois *Pater* et *Ave* à genoux, pour la conversion de ceux qui ont eu le malheur de s'engager dans une société secrète.

Donné à Rome, en dehors de la porte Flaminienne, sous notre seing et le sceau de l'archidiocèse, et le contre-seing de notre secrétaire *ad hoc*, le vingt-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-quatre, en la fête des bienheureux Apôtres Pierre et Paul.

† E.-A. ARCH. DE QUEBEC.

Par Monseigneur,

L.-N. BEGIN, Ptre,

Secrétaire ad hoc.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE ET PROVINCIALE.

Tous ceux qui, contrits et s'étant confessés et ayant été absous par leur confesseur, entreront dans la Cathédrale, dans l'église des Stigmates, coin des rues Dorchester et St-Urbain et dans l'église Notre Dame-des-Anges, depuis les premières vêpres du 1er août jusqu'au coucher du soleil, obtiendront une entière rémission de leurs péchés depuis leur baptême jusqu'à ce moment là, en gagnant l'indulgence de la Portioncule.

Nous faisons connaître dans notre premier article de quelle façon miraculeuse cette indulgence fut établie par le pape Honorius III, en 1223.

Samedi dernier, les Frères de la Charité (Réforme), ont célébré la fête de leur saint Patron.

A cette occasion une grand'messe a été chantée par Son Excellence le Commissaire Apostolique.

La fête de Saint-Vincent-de-Paul a été célébrée avec beaucoup de solennité, dans l'église Saint-Vincent à Montréal, brillamment décorée de drapeaux, de bannières et de fleurs.

M. le curé Lavallé, assisté de MM. J. O. Gaboury et A. Meunier, diacre et sous-diacre, a chanté la grand'messe. M. l'abbé Colin, supérieur du Séminaire, a fait le sermon qu'il a terminé par une touchante invocation à Saint-Vincent-de-Paul.

Le soir il y eut vêpres, salut solennel et bénédiction du T. S. Sacrement.

La paroisse de Ste-Anne-des-Plaines est dans l'affliction ; elle vient de perdre son digne curé, M. Edouard Demers décédé le 16 juillet.

Cet excellent prêtre avait conquis l'estime et l'affection de tous ses paroissiens qui savaient apprécier son zèle d'apôtre et son inépuisable charité. Son souvenir vivra longtemps dans cette paroisse et il sera regretté comme le meilleur des pères.

M. l'abbé Edouard Demers était membre de la société d'une messe.

Tous nos concitoyens ont été péniblement impressionnés, lundi dernier, à la nouvelle que Mr. l'abbé Levesque, S. S. venait de mourir dans sa famille, à la Rivière Ouelle, où il était allé prendre quelques jours de repos.

De tous côtés, on se rendait au Séminaire pour avoir des détails et là on apprenait que la triste nouvelle n'était que trop vraie. Mr. Levesque, fatigué par les travaux de la Kermesse, où il assistait comme chapelain de l'hôpital et par ceux de la St. Jean-Baptiste, était parti déjà assez souffrant. En arrivant chez lui, il trouvait la fièvre typhoïde faisant de grands ravages dans sa paroisse. Prédisposé par sa faiblesse, Mr. Levesque fut vite atteint, et le mal se déclara de suite avec une extrême gravité ; on envoya auprès de lui le médecin du Séminaire et son confesseur, Mr. l'abbé Larue, qui put lui donner les derniers sacrements. Enfin, après quelques jours de cruelles souffrances, Mr. Levesque expirait, âgé seulement de 38 ans.

Penseur profond, esprit distingué, orateur de grand mérite, Mr. l'abbé Levesque devait s'élever très haut si la mort n'était venue arrêter son essor. Ces qualités brillantes et que tout le monde connaît, étaient surpassées par des qualités plus intimes que, seuls ont pu apprécier, ceux qui ont eu le bonheur de pénétrer plus avant dans son intimité. Sous des dehors parfois un peu brusques, Mr. Levesque cachait un cœur excellent, un dévouement à toute épreuve, une générosité excessive, une loyauté inaltérable, une affection et une indulgence infinies pour ceux dont il avait la direction, surtout pour les jeunes gens ; aussi exerçait-il sur eux une légitime influence. Ayant toujours eu pour règle de sa vie un respect extrême pour ses chefs et une obéissance absolue pour l'autorité ecclésiastique, Mr. Levesque marchait d'un pas ferme et sûr dans la voie du bien. Sa mort est une grande perte pour sa Communauté, pour ceux dont il était le père spirituel et pour ses nombreux amis.

Mr. l'abbé Levesque, fit ses études jusqu'en philosophie à Ste. Anne Lapocatière, il les termina au Séminaire de Montréal.

Ordonné prêtre en 1871, il fut attaché à la paroisse Ste. Brigide, et y contracta la petite vérole qui le mit pendant quelques jours en grand danger. Après son rétablissement ; il alla en France et passa deux ans à la solitude d'Issy.

De retour au Canada, il fut deux ans vicaire à Saint-Joseph, puis professeur de philosophie au Séminaire et enfin attaché à l'église Notre Dame. Il était chapelain de l'hôpital Notre-Dame et directeur de l'œuvre des jeunes gens et des commis-marchands.

La bénédiction de la statue du Sacré-Cœur au Cap-Rouge a eu lieu au milieu d'une assistance très considérable, environ deux mille personnes.

M. Légaré vicaire-général a officié, assisté de M. l'abbé Beaudet, du Cap-Rouge et de M. l'abbé McGuire, du Séminaire de Québec. Un grand nombre d'ecclésiastiques étaient présents.

Les meilleures nouvelles de Mgr Tachereau et de M. l'abbé Begin sont données par les journaux de Québec.

Ils annoncent qu'en juin M. l'abbé L. Lindsay, du collège de Lévis et M. l'abbé Bissette, du collège Sainte-Marie du Manoir, ont subi avec succès leur examen de docteur en Saint-Thomas. M. l'abbé Archambault, de St-Hyacinthe, après un brillant examen a reçu le grade de docteur en droit canonique.

Le *Messenger de Sainte-Anne* annonce que l'église de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père est complètement terminée. Le sanctuaire est richement orné et présente le plus magnifique coup d'œil. Sa Grandeur Mgr de Rimouski et un grand nombre de prêtres assisteront à l'inauguration de l'église, le 26 juillet.

On attend à ce sanctuaire plusieurs grands pèlerinages.

BIBLIOGRAPHIE.

SOUVENIR D'UN VOYAGE EN TERRE-SAINTE, par M. l'abbé Emard, publié avec l'approbation de Mgr de Montréal.—Un volume in-12 de 400 pages, illustré.—J. Chapleau & fils, imprimeurs.

Le *Propagateur des bons livres* publie, au sujet de ce livre un article bibliographique de M. J. Desrosiers dont nous sommes heureux de reproduire quelques extraits :

“ Si chaque homme conserve un doux souvenir du lieu de sa naissance, si nous visitons avec intérêt, avec vénération les endroits qui nous rappellent un événement mémorable, ou les actions d'un personnage illustre, qu'en doit-il être aux yeux des chrétiens, des lieux que Jésus Christ, le Dieu fait homme, a sanctifiés par sa présence, de la terre qu'il a foulée de ses pieds divins et arrosée de son sang ! Ce sol béni devrait sans doute être couvert de monuments magnifiques rappelant chaque circonstance de la vie et de la mort du Sauveur, et témoignant de la reconnaissance et de l'amour de ceux qu'il a rachetés. On devrait y voir affluer chaque jour des milliers de pèlerins ; nul hommage enfin ne devrait manquer à des lieux si saints, si vénérables.

“ Mais il est loin d'en être ainsi ! La Terre-Sainte est depuis plu-

sieurs siècles aux mains des infidèles. Les nombreux sanctuaires que la piété des princes et des peuples chrétiens y éleva jadis sont presque tous détruits. Ceux qui restent sont pauvres, et les catholiques sont obligés d'en partager la possession avec les schismatiques. Les pèlerins sont rares, et, à en juger enfin par l'attitude des nations catholiques, les lieux saints semblent voués, à l'indifférence, à l'abandon et à l'oubli.

“ On comprend qu'il importe de réagir contre cet état de choses, et c'est le but que s'est proposé l'auteur des *Souvenirs d'un voyage en Terre-Sainte*. M. l'abbé Emard a eu le bonheur de visiter les Saints-Lieux, et il en a fait l'objet d'une étude particulière. Le livre qu'il publie aujourd'hui ne contient pas seulement un récit de voyage et les pieuses impressions d'un pèlerin, mais aussi des notes et des renseignements instructifs sur l'histoire et l'état actuel de la Terre-Sainte. Dans les bornes restreintes qu'il s'est imposées, et sous la forme agréable d'un récit, l'auteur nous donne un ouvrage très propre à faire connaître ces lieux célèbres et si dignes d'attention. Ce livre vient ainsi on ne peut plus à propos, puisque le Chef de l'Eglise catholique a, tout récemment, fait appel à la charité des fidèles en faveur de la Terre-Sainte. Les tristes effets de la domination musulmane, les injustices exercées par les schismatiques, la pauvreté et l'abandon de la plupart des sanctuaires, voilà ce qui apparaît à chaque page de ce livre.....”

“ Une impression de profonde tristesse se mêle donc au bonheur qu'éprouve le pèlerin en visitant les saints lieux, et c'est un sentiment analogue que le livre de M. Emard laissera dans l'âme du lecteur chrétien. Cependant, comme nous l'avons dit plus haut, il nous importe d'être renseignés sur ces faits; et quand ce ne serait que pour la connaissance qu'il nous donne de l'abandon dans lequel on laisse la Terre-Sainte, le livre de M. Emard devra être lu et étudié.

“ L'ouvrage comprend dix chapitres, dont le premier est le récit du voyage de Naples à Jérusalem, avec les incidents de la traversée, les émotions de l'arrivée, la description de la route de Jaffa à la Cité Sainte. Le second chapitre est consacré à Bethléem, où M. Emard a eu le bonheur d'aller, dès le lendemain de son arrivée à Jérusalem, célébrer la fête de Noël. Puis vient la description de Jérusalem elle-même, et de ses environs, et c'est naturellement la partie la plus longue et la plus intéressante du livre. M. Emard nous conduit ensuite à la Mer Morte, puis dans le désert qui fut la patrie de saint Jean-Baptiste. Avec lui nous revenons ensuite à Jérusalem pour aller de là successivement à Sichem, Sébaste, Nazareth, sur le Thabor, au lac Tibériade et au Mont Carmel, pour parvenir aux ruines de Tyr, de Sidon et à Beyrouth, sur les bords de la Méditerranée. Enfin dans le dernier chapitre, c'est le Caire, les Pyramides et les souvenirs du séjour de la Sainte-Famille en Egypte.....”

PELERINAGE DES MESSIEURS

A

STE. ANNE DE BEAUPRÉ ET A NOTRE-DAME DE LOURDES, A QUÉBEC.

Sous la Direction du R. P. Lefebvre, Sup. O. M. I.

Départ, Samedi 2 Août, à 5 heures P.M., à bord du "Canada."
Passage, aller et retour, quai compris, \$2.10 ;—Enfants \$1.00.
—Repas 25cts. ;—Cabines \$2.00 et \$3.00, selon le lieu.

Pour cartes de passage et de cabines, s'adresser aux RR. PP. Oblats, 107 rue Visitation, et le soir du départ, à bord du "Canada."

LES ABONNEMENTS.

Nous adressons présentement les comptes de nos abonnés retardataires, avec l'espoir qu'ils nous éviteront, ceux de la ville principalement, une deuxième demande par collecteur.

Les amis de la *Semaine Religieuse*, en retard dans leur abonnement, comprendront sans peine qu'avec la modique somme de *une piastre*, il ne nous est pas pas facile, de faire des frais de collection après avoir publié 18 pages de matières à lire chaque semaine pendant 12 mois.

Les abonnements sont exigibles d'avance.

DISCOURS DE M. L'ABBÉ COLIN, SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE,
AU CONGRES NATIONAL, LE 24 JUIN 1884.

(Suite et fin)

O sainte Eglise, divine dans votre origine, dans votre constitution et dans votre fin, qui comptez vos années non par les siècles qui pèsent sur vous, mais par ceux qui ont passé devant vous sans vous atteindre, sans laisser sur votre front la moindre trace de vieillesse; vous qui n'avez pour patrie, en ce monde, ni un Etat ni un royaume, mais la terre entière, patrie de tous les Etats et de tous les royaumes; sainte Eglise de Jésus-Christ, chargée de tous les intérêts de la vérité, de la morale, de la religion et du salut; vous qui avez à veiller à ce que jamais la matière ne prévale sur l'esprit, le caprice des passions sur les lois éternelles, la force sur le droit; élevée au-dessus des nations pour les éclairer toutes dans leurs ténèbres et les soutenir dans leurs défaillances; appuyée sur vos miracles, forte de vos promesses, glorieuse par vos œuvres, grande comme vos dogmes, immuable comme vos principes; en face de vos ennemis, de ceux qui ne croient pas et se précipitent aux abîmes, de ceux qui croient mais que l'illusion égare, rendez

aux sociétés chancelantes la stabilité qu'elles ont perdue, dissipez la nuit épaisse qui les environne, levez sur nos têtes le flambeau de la vérité, affirmez la doctrine invariable des siècles et que votre immortel *Syllabus* devienne le phare lumineux qui nous raille tous et nous préserve des naufrages.

Mais, la civilisation ?—

La civilisation ?— Le *Syllabus* autour duquel l'impiété s'emporte et le libéralisme s'alarme ; le *Syllabus*, où le naturalisme est flétri, la plaie du socialisme, du communisme et des sectes occultes stigmatisée, la raison remise à sa place au service de la foi, la société civile ramenée à ses principes, l'harmonie rétablie entre les pouvoirs, l'éducation chrétienne rendue à ses droits, la morale évangélique vengée, la sainteté du mariage et de la famille sauvegardée ; le *Syllabus*, par tout cela, n'est-il pas l'expression chrétienne et catholique de la civilisation ?

Et l'Eglise, par la sagesse qu'elle donne aux lois, la vertu qu'elle imprime aux mœurs, la vérité dont elle éclaire la science, l'Eglise qui fait régner l'honnêteté dans les arts, la probité dans les affaires, la justice et la paix dans toutes les institutions, n'en demeure-t-elle pas le foyer le plus pur et la source la plus féconde ?

Quels sont les arts, quelles sont les lettres, quel est le commerce, la science et l'industrie, quel est le progrès tendant à l'amélioration de la vie humaine— pourvu que rien ne s'y trouve de contraire au vrai, au juste, à l'honnête,—que l'Eglise ne favorise, n'approuve et souvent même n'utilise pour son culte, ses monuments, ses autels, pour l'unité de son gouvernement, l'expansion de sa foi, de sa morale et de sa charité ? Dieu ne fait-il pas servir au bien de son Eglise toutes les richesses de l'humanité et tous les trésors de l'univers ?

Cette grande fondatrice des nations chrétiennes n'en reste-t-elle pas la puissante et indispensable civilisatrice ?

Regardez-les ces nations.

En s'attachant à l'Eglise, elles ont enfanté des génies, créé des chefs-d'œuvre, couvert le monde des merveilles de leurs lettres, de leurs arts, de leurs progrès dans tous les genres et sont montées, rayonnantes d'éclat, au faite de la prospérité et de la gloire.

En la répudiant, au contraire, elles sont tombées dans le déclin et se sont condamnées à l'opprobre. L'iniquité, qu'elles nourrissent dans leur sein, y éteint les inspirations du beau et la puissance du grand, et descendant plus avant aux sources de l'existence, elle attaque dans leur principe les forces vitales et cause ces convulsions terribles qui menacent le salut public et nous remplissent de terreur. Il ne reste plus dans la vaste organisation du corps social que l'activité fébrile des couches inférieures, où l'orgueil s'exhale en louanges stériles sous les hontes déshonorantes.

O Canada, jamais tu n'auras à te repentir d'avoir été fidèle à l'Eglise. Sois ce qu'on été tes aïeux et tu n'auras rien à porter des signes de la décadence. Que verra-t-on en toi, sinon le plein dé-

veloppement des vigueurs de l'âge ; la civilisation catholique coulant à pleins bords ; tout un peuple, altéré de justice, faisant sa place parmi les nations, en buvant à longs traits aux fontaines vives et fortifiantes de la vérité et de la morale évangéliques ? Les luttes mêmes qui se trahissent au dehors n'accuseront que l'abondance de vie qui coule au dedans et ne seront que la marque des généreuses aspirations s'échappant de cette vie pure et puissante.

Quelle belle civilisation que celle du Canada catholique !

Où trouver plus de progrès ?

En cent ans, les autres peuples ont à peine doublé, quand encore ils n'ont pas déchu ; en cent ans, le peuple canadien s'est deux fois décuplé. Et avec cette vitalité à l'intérieur, quelle expansion au dehors ! Quelle énergie à défricher les forêts, ouvrir les chemins, étendre le territoire, multiplier les voies ferrées, accroître le commerce et l'industrie, tirer du sol ses richesses !

Mais, chose admirable ! tout ce mouvement semble avoir pour origine la paroisse, et pour point de départ la croix.

À peine la religion, par la main de l'évêque, a-t-elle donné au pays une paroisse nouvelle, qu'aussitôt les bras se déploient, la pioche se lève, la charrue trace son sillon, les pierres se posent, l'église, l'école se bâtissent et les familles se groupent. Et bientôt, au milieu des paroisses, les collèges et les pensionnats offrent de tous côtés à la jeunesse une éducation plus élevée, tandis que, sous la même impulsion, les études supérieures de la médecine et de la loi s'étendent et sont en honneur.

C'est ainsi qu'a grandi et que grandit encore le Canada. L'immigration, si forte chez les autres nationalités, n'est là pour rien, n'y est même souvent qu'un obstacle. Tout l'accroissement se fait en partant du fond et de l'intérieur. C'est la vie même qui se développe ; c'est la sève qui monte et s'épanouit ; c'est l'arbre tout entier, planté il y a plus de deux siècles, qui triomphe des éléments hostiles et prend possession de sa part d'espace, en élevant librement sa cime et poussant avec vigueur ses branches et ses rameaux sous l'action bienfaisante de l'Église.

Quel progrès remarquable !

Et que dire du patriotisme ? Où se révèle-t-il plus beau et plus noble qu'au Canada ?

Sur les champs de bataille, il a produit les immortels vainqueurs de Carillon, de Sainte-Foye, de Châteauguay. Et le soir de la brillante journée de Carillon, le grand Montcalm, ce héros où, disait-on, se voyaient dans les yeux *la hauteur du chêne et la vivacité de l'aigle*, fier de ces braves qui, au cri de : "Vive le roi ! vive le général !" venaient de battre une armée cinq fois supérieure en nombre, écrivait leur éloge en ces mots simples et sublimes : "Quelles troupes que les nôtres !"

Dans les luttes parlementaires, le patriotisme a fait naître d'autres héros, il a créé les intrépides champions de la liberté religieuse. Prêts à mourir plutôt que de rien céder de cette chère indé-

pendance qu'ils estimaient plus que leur vie, ces vaillants chrétiens, gémissant sous l'épreuve, mais immobiles dans leur foi, ont passé sans faiblir à travers toutes les vicissitudes. Ils ont patienté, ils ont souffert et ils ont vaincu. En face de ce peuple disposé au martyre, la force a reculé, tout a cédé : la liberté religieuse fut conquise. Et de cette première liberté, Dieu, par les admirables secrets de sa Providence, en a fait comme jaillir toutes les autres : liberté de la langue, liberté des lois, liberté des constitutions ; tant il est vrai que pour le Canada, tout bien doit lui venir de la religion.

Que vous devez l'aimer, peuple canadien, cette liberté religieuse ! Qu'elle doit être portée haut dans vos affections ! Ne craignez pas de lui donner la place d'honneur qu'il lui faut dans toutes affaires publiques. Qu'avez-vous à redouter d'elle, vous qui en avez tant reçu ? Ce qu'elle a été déjà pour vous, elle le sera encore. Ce sera toujours par elle que s'affirmeront et croîtront toutes vos libertés nationales.

Après les conquêtes, le patriotisme a ses fêtes ; mais au Canada, les fêtes de la patrie sont des fêtes de la religion. Ici les deux plus grandes puissances du cœur humain, l'amour de la patrie et l'amour de la religion, se tiennent unies et s'excitent mutuellement pour produire ce que l'esprit conçoit de plus beau parmi les manifestations nationales, cette fête grandiose de St-Jean-Baptiste. Est-il, en effet, pareil événement dans le monde ?

Au souffle de la religion la patrie s'enflamme. La religion lève sur les têtes et déploie dans les airs la bannière d'un saint, et tout un peuple y voit sa bannière, et toute une nation s'ébranle et se met en marche, et tous les cœurs palpitent de patriotisme comme aux journées de Châteauguay et de Carillon, et, par un entraînement qui rappelle les temps mémorables des solennités d'Israël, des contrées les plus lointaines des Etats Unis, des extrémités de la province, des forêts, des champs, des villages, des hameaux, des villes et des cités, de tous les points, en nombre immense, les descendants des fils de la vieille France se pressent, se hâtent, se précipitent, s'assemblent. Et que veulent-ils autour de la bannière d'un saint ? Ce qu'ils veulent, c'est dire leur amour pour le Canada, c'est se réjouir des origines catholiques du Canada, c'est célébrer les fondateurs catholiques du Canada, c'est glorifier les conquêtes catholiques du Canada. Ils veulent rendre hommage à la foi et aux sacrifices de leurs pères en faisant revivre les traditions de vertu qu'ils en ont reçues. Ils veulent fraterniser entre eux et se ranimer dans l'esprit d'unité nationale en récitant tous ensemble leur *Credo* sous les regards d'un saint, du plus grand des enfants des hommes, du courageux et magnanime St-Jean-Baptiste.

C'est ainsi que le patriotisme sert la religion et que la religion enflammant le patriotisme, en fait l'une des plus belles formes de la majesté nationale.

Qu'on dise après cela que la religion tue le patriotisme.

Le peuple le plus religieux sera toujours le plus loyal à son souverain et le plus dévoué à sa patrie.

Peuple canadien, la brillante fête par laquelle vous célébrez les gloires de votre histoire engage pour vous l'avenir.

Vos triomphes d'aujourd'hui, vous les devez à vos pères ; ils sont l'héritage de leurs vertus. Cet héritage, il ne nous appartient pas de le dissiper ; mais vous ne le transmettez à vos fils que par les vertus qui ont servi à vous le transmettre à vous-mêmes.

Vos pères ont tout puisé dans le respect et l'attachement qu'ils ont toujours eus pour la religion et pour l'Eglise catholique.

Faites comme eux. Jamais ne séparez de votre foi ni vos progrès, ni vos libertés, ni votre grandeur. Vous n'avez rien à envier aux autres peuples, qui peuvent avoir à vous envier bien des choses. La foi est votre fonds commun. La perdre ou même l'altérer entraînerait tous vos malheurs. Vos ennemis sont ceux de l'Eglise. Que l'esprit du Zouave Pontifical soit toujours dans vos cœurs. Si l'Eglise ne vous appelle plus à la défendre par l'épée, elle vous demande plus que jamais de la soutenir avec vaillance dans les luttes morales. Seulement, que la bonne discipline règne dans vos rangs ; c'est la condition du succès. Et pour tout dire en un mot : La patrie grandissant en faisant grandir la liberté catholique, voilà le Canada, sa vocation, sa prospérité et son bonheur.

LES PRIERES DE L'ENFANCE.

C'était en 1836 ; j'étais attaché au clergé de Saint-Roch, à Paris. Je fus un jour appelé à bénir le mariage d'une jeune personne, très pieuse, qui avait suivi assidûment nos catéchismes de persévérance jusqu'à l'heure de ce grand engagement. Je fis le discours d'usage, et je me souviens encore, pendant que je le faisais, que j'eus une distraction. Celui qui me la donnait était un grand homme de six pieds au moins, qui était resté là debout, tout le monde étant assis, me regardant très fixement. Le lendemain, à cinq heures du matin, on sonnait à ma porte ; c'était le marié lui-même qui venait me chercher précipitamment pour un malade en danger de mort. Ce malade, c'était son oncle même, ce grand homme, qui, la veille, m'avait si singulièrement distrait. Je sortis sur-le-champ, et, chemin faisant, pour me renseigner, je fis quelques questions au jeune homme qui m'était venu chercher. "Monsieur, votre oncle était-il un bon chrétien ? — C'est un bien bon homme ; mais nous craignons bien qu'il n'ait fort négligé ses devoirs de religion. — Est-ce qu'il a quelque idée de la gravité de son état ? — Oui, il ne se fait pas d'illusion. — Est-ce que c'est lui qui désire me voir ? — Oui ; quand nous l'avons vu frappé, nous

lui avons demandé s'il ne verrait pas volontiers venir un prêtre. Il ne s'y est pas refusé. Mais lequel ? Il n'en connaissait point ; alors, dans un langage un peu à lui : "Celui que j'ai entendu hier, a-t-il dit, il m'a plu ; il fera mon affaire."

J'arrivai donc rue Croix-des-Petits-Champs, dans un hôtel garni ; car, venu de la province pour assister au mariage de son neveu, il s'était logé à l'hôtel ;—je ne passe jamais dans cette rue sans regarder cet hôtel avec émotion.—J'entre ; on me laisse avec lui ; je vois le malade, ce pauvre vieillard ; étendu tout de son long dans ce lit et mourant. Je m'approche de lui, et lui aussitôt me tend la main, sans hésitation, simplement, avec quelque chose de loyal et de très net. "Je vais mourir, me dit-il, et voudrais faire ce qu'on fait en pareil cas. J'ai soixante-quatorze ans... Il y a soixante-deux ans que je ne me suis confessé... je suis un vieux militaire ; j'ai fait toutes les guerres de la Révolution et de l'Empire ; je n'ai jamais pensé à Dieu ; mais, je ne sais pourquoi... j'éprouve le besoin de me réconcilier avec Dieu, comme si je l'avais connu." Touché de sa franchise et de son accent extraordinairement sincère : "Eh bien ! dis-je, je vous aiderai, et Dieu vous aidera ; les choses sont faciles avec les hommes droits comme vous." Au fond ce n'était pas si facile ; il n'avait pas la première idée ni de la religion, ni du sacrement de pénitence, ni de tout le reste. Je lui dis : "Vous souffrez, offrez vos souffrances au bon Dieu ; dites simplement : Notre Père qui êtes aux cieux... Je vous salue Marie..."

Il me regarde alors du fond de son lit ; car, tout affaibli qu'il était par l'âge et la maladie, il avait encore une énergie extraordinaire dans le regard, et me dit : "Notre Père qui êtes aux Cieux... Je vous salue Marie... Qu'est-ce que cela veut dire ? Je n'en ai jamais entendu parler."— Il en était là, ce malheureux homme ; il était arrivé à soixante-quatorze ans, et il avait tout oublié, jusqu'à ces prières que l'enfance même sait bégayer !... La religion était entièrement effacée de cette âme ; il ne restait rien ! rien !... Je jettai un regard vers le Ciel, et, reprenant courage, je sentis qu'il fallait un miracle, et tout lui révéler en un instant. "Vous avez dû savoir cela, lui dis-je ; ce sont les prières les plus belles de la religion ; je vais vous aider un moment ; je les réciterai moi-même ; vous les récitez avec moi, et nous retrouverons tout cela."—Et me mettant à genoux au pied de son lit, et tenant sa main dans mes mains, je commençai. Il me laissa dire les deux ou trois premières invocations du *Pater* ; puis quand je fus arrivé à ces paroles : "Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés," tout à coup me serrant la main, et comme se réveillant d'un long sommeil : "Oh ! je me souviens de cela, me dit-il... Oui, je crois que, quand j'étais enfant, ma mère m'apprenait quelque chose comme cela. Voulez-vous recommencer ?"... Je commence, et alors tout à coup, du fond de son âme, du fond de ses entrailles et du fond de sa vie la plus

éloignée, à travers ces soixante-quatorze ans, à travers toutes ces batailles et toutes ces guerres qui avaient passé sur cette vie et avaient tout effacé de son âme, voilà que revient vivant à ce vieillard le souvenir de sa mère et des prières qu'elle lui avait apprises, quand il était tout petit enfant, et voilà que, de lui-même, il se mit à en retrouver toutes les paroles ; je les vis sortir de son âme, comme si tout cela y eût été enfoui et reparaisait tout à coup à la lumière, et, s'interrompant à chaque verset : "Oh ! disait-il, oui... je me souviens : "Notre Père qui êtes aux cieux..." C'est cela... "Que votre nom soit sanctifié..." C'est bien cela encore ; je m'en souviens... "Que votre règne nous arrive..." Oui, je me souviens d'avoir récité tout cela ; oh ! comme c'est beau ! cette prière !... et, arrivé à ces mots : "Pardonnez-nous nos offenses," c'est surtout cela, disait-il, dont je me souviens ; c'est ce qui m'a rappelé tout le reste ; ma mère me faisait dire cela, quand j'avais commis quelque faute..." Il acheva ainsi toute la prière, et puis il me demanda de la répéter avec moi ; il ne se lassait pas de la redire.

Voilà ce qu'avaient été, pour ce vieillard, ces prières qu'une pieuse mère lui avait apprises dans son enfance, germes précieux déposés dans son âme et longtemps enfouis ; mais enfin, ils étaient là, et au moment suprême, sous un rayon favorable de la grâce de Dieu, ils éclataient et devenaient la lumière de sa dernière heure et de son éternité ! Enfin le voyant fatigué, je le quittai, promettant de revenir bientôt et dès qu'il serait reposé. Je revins bientôt effectivement ; car je désirais extrêmement lui donner la Sainte Communion. Il communia dans les sentiments de la piété la plus vive ; tout lui avait été révélé avec ces deux prières et je n'avais plus rien à lui apprendre...

Et je me souviens encore d'une de ces choses, comme il y en a souvent, qui sont pour moi, à elles seules, des preuves certaines, inattendues, mais éclatantes de la divinité de Jésus-Christ. Je lui avait laissé un petit Crucifix, lui disant qu'il n'y en avait peut-être pas dans son hôtel ; il m'avait répondu en souriant qu'en effet il n'y en a pas souvent dans les auberges. Je reviens le lendemain à cinq heures du matin. Je demandai de ses nouvelles ; son neveu et sa nièce me dirent qu'il avait extrêmement souffert toute la nuit. Je m'approche de lui ; eux restèrent à quelque pas. Je lui demandai comment il allait. "Mais cela va très bien, dit-il.— Pourtant, repris-je, on me dit que vous avez beaucoup souffert, cette nuit..." il me répondit : "Ils vous ont dit cela... Ils ne savent pas que vous m'aviez laissé un consolateur." Et alors, tirant de dessous ses draps sa main décharnée, et me montrant le petit crucifix que je lui avait donné, et qu'il n'avait pas quitté. "Voilà, dit-il, celui qui me consolait ; j'ai redit toute la nuit *Notre Père et Je vous salue Marie* ; c'est ce qui fait que je n'ai pas souffert..."

MGR. DUPANLOUP.

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.
xx Mach. XIII, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS :

Louise Dupré.—James Elward.—Philomène Tourangeau.—Joséphine
Létang.—Catherine Balsler.—Sophie Gignac.—Adalbert Gaudry.—R.
Prudhomme.—Céline Cerrault.—Elmire Veronneau.—Catherine Corbet.
—Mathilda Verdun.—Mary Handrolan.—Jean Beauchamp.—J.-Bte Pi-
ché.—Joseph Giguère.—André Lanies.—Mary Murphy.—Marcelline Ga-
lipeau.—L. Cote.—Maria Kelly.—Elie Léger.—Edouard McGovern.—
Vitaline Carelli.—Bridget Sullivan.—André Lorence.—Camille Payette.
Siméon Fitzpatrick.—Clément Sauriol.—Margaret O'Connor.

DE PROFUNDIS.

Été 1884.



Mouveaux Poëles à l'huile de charbon à
quatre Ronds, Sorbetières, Urnes pour l'eau,
Couteaux de Table et Canifs, Outils amé-
liorés pour ouvriers, Serrures de toute
sorte, qualité rare, Presses à fruits, etc.



L. J. A. SURVEYER
1588 RUE NOTRE-DAME, (En face du Palais de Justice)

LE GRAND VATEL

RESTAURANT

26 RUE SAINT-JACQUES 26

REPAS A TOUTE HEURE.

Cet établissement est fréquenté par l'élite de la société; par les membres du Clergé que
leurs affaires appellent à la ville; par la magistrature, les professions libérales et le haut
commerce.

SERVICE PROMPT ET POLI.

JOSEPH RIENDEAU, Propriétaire.

FERRAULT & MESNARD,

ARCHITECTES

93, 99 Rue Saint-François-Xavier, 93, 99

Boîte 1414, P. O.

MONTREAL.

GRANDE FONDÉRIE DE CLOCHÉS



BURDIN Aîné

Rue de Condé, 28
LYON, FRANCE.

Représentée à Montréal par M. R. Beullac, 229 Notre-Dame

LAVOIE & BEAULIEU

ATELIER DE

Peinture décorative, Sculpture, Dorure, Etc.

Ecussons, Tableaux, Travaux artistiques.

MM. LAVOIE ET BEAULIEU sont en état d'exécuter toute espèce de travaux artistiques de Decorations d'Eglises, de Chapelles, Statues, Bannières religieuses Drapeaux, Etc., avec soin, et dont ils garantissent entière satisfaction.

PLANS pour décoration intérieure d'Eglise, Chapelle, Autel, Chaire, Etc.

Ils fabriquent à des prix qui défient toute concurrence, les Autels, Chaires d'Eglise et tous autres objets consacrés au culte divin. Ils ont en main des modèles de décoration exécutés par les plus célèbres Artistes Européens, et se chargent de toutes espèces d'Imitations de Bois, Marbre, Peinture, Etc.

On peut faire exécuter ces divers ouvrages dans n'importe quelle partie du Canada et des Etat-Unis, en s'adressant à :

O.M. LAVOIE-D A. BEAULIEU

231 NOTRE-DAME CENTRE 231

MONTREAL.

GABOURY & GADREUX

ENTREPRENEURS ; d'Eglises, Couvent's résidences, à la Campagne et à la Ville.

REPARATIONS Exécutées à bref délai à PRIX MODÉRÉS.

137 ET 139 RUE VISITATION 137 ET 139
MONTREAL.

QUATRE PREMIERS PRIX A L'EXPOSITION PROVINCIALE DE QUEBEC.

POUR IMPRIMERIE ET RELIURE

EUSEBE SENECAI & FILS

No. 10, Rue Saint-Vincent Montréal

On exécute à cet établissement toute espèce d'ouvrages, tels que :

LIVRES, JOURNAUX, REVUES PERIODIQUES, MUSIQUE,
PAMPHLETS, PROSPECTUS, CIRCULAIRES, BLANCS D'ASSURANCES
PETITES AFFICHES, BLANCS DE BANQUE, BLANCS DE COUR.
BLANCS DE REÇUS FACTUMS, PLACARDS, ETC.
BILLETTS DE CHARGEMENTS, CATALOGUES D'AFFAIRES
CARTES DE VISITES, LETTRES FUNÉRAIRES.

LE TOUT EXÉCUTÉ AVEC ÉLÉGANCE ET PROMPTITUDE.

A des Prix très-réduits.

25 Cts

Employez les

Pilules de McGale

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

A VENDRE PARTOUT.

LANTHIER & Cie.,

271, Rue Notre-Dame.

Notre maison, comme les années précédentes, possède l'assortiment le plus complet de Chapeaux Anglais, Français et Américains de tous genres et de toutes qualités, pour hommes, jeunes gens et enfants. Pardessus imperméables de toutes descriptions. Parapluies des célèbres maisons Le Martin, Sangster etc.—Le département des Messieurs du Cle-gé est une de nos spécialités. Chapeaux de soie Romnin et ordinaire, feutre dur et mou. Pardessus et Manteaux en Tweed et Cachemire noir.—Les prix varient selon la qualité de l'article.

POUR AVOIR DE

Bonnes Photographies

A BON MARCHÉ

Visitez l'établissement de

H. LARIN

18 — RUE SAINT-LAURENT — 18

M. A. BAYARD, artiste au crayon, avantageusement connu, invite le clergé et le public à visiter son atelier et garantit la ressemblance parfaite de ses portraits au crayon, d'après photographies.

III, RUE SAINT-LAURENT

Coin de la rue Lagachetière

MONTREAL.

ARCAND FRERES

Marchands de Nouveautés

MAGASIN A UN SEUL PRIX

Spécialité pour les Manteaux de Dames et Habillements de Messieurs.

W. ARCAND, Tailleur.

LOUIS MONETTE

BOUCHER

EN GROS ET EN DETAIL

Fournisseur de plusieurs communautés religieuses de cette ville

Marché Ste-Anne, Etal 13 et 14

MONTREAL.

Roast-Beef, Steaks, Veau, Mouton, Langues et viandes salées au goût des acheteurs.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chemiste-Pharmacien

144, Rue Saint-Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec soin. Première qualité de drogues et matières chimiques.

LUCIEN BENOIT

ENTREPRENEUR

a transporté ses ateliers de sculpture, dorure, peinture, etc., aux

NOS 198, 200,

RUE JACQUES-CARTIER

en arrière de la Banque d'Epargne

Mr L BENOIT se charge d'exécuter toute espèce d'ouvrages tels que, sculpture, dorure, peinture, autels, chaires, Chemins de Croix, et tout objet servant surtout aux décors d'église et aux besoins du culte.

MENEELY BELL COMPANY

A TROY; ETAT DE NEW-YORK.

Spécialité de CLOCHS et de CARILLONS

POUR LES EGLISES

FABRIQUE GARANTIE

Catalogue illustré envoyé sur demande, gratis.

Addresser : **CLINTON H. MENEELY BELL COMPANY,**

Troy N.-Y. U.S. A.

**AUX ECONOMES
BON BEURRE EN TINETTES**

De 15 à 18 cents,

Au Marche à Beurre de

J. B. RICHER

No 468 Rue Lagauchetiere

NOTE

BEURRE, THE,

VINS, BIERE ET PORTER

UNE SPÉCIALITÉ.